

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 45 (1953)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

45^{me} année

Octobre 1953

Nº 10

Congrès syndical à Interlaken

Par *Jean Möri*

Cinq cent quinze personnes, dont 320 délégués des fédérations et 47 des cartels syndicaux cantonaux ayant droit de vote, participèrent au 32^e congrès ordinaire de l'Union syndicale suisse du 11 au 13 septembre, à Interlaken. Parmi les hôtes du congrès, notons spécialement MM. Rubattel et Weber, représentants du Conseil fédéral; Bottini et Marty, de la Fédération des sociétés suisses d'employés; Reichling et Jaggi, de l'Union suisse des paysans; Herzog et Barbier, de l'Union suisse des coopératives de consommation; Bringolf et Grütter, du Parti socialiste suisse; Jan Schuil, du Bureau international du travail. Les centrales syndicales nationales d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark, de France, de Hollande, d'Italie, du Luxembourg, de Yougoslavie, ainsi que la Confédération internationale des syndicats libres et son organisation régionale européenne étaient également représentées. Corea Aguirre, de Montevideo, boursier de l'UNESCO en Suisse, et l'Indien Radji Mukerdji, venu se réarmer moralement à Caux, rappelaient discrètement aux délégués le mouvement syndical des pays d'outre-mer. En outre, la presse de toutes tendances était largement représentée.

Nous reviendrons plus tard sur les excellents discours prononcés au congrès par les invités. Nous nous bornerons pour cette fois à reproduire en annexe 1 celui de M. le conseiller fédéral Rubattel, qui s'adressait aussi, nous allions écrire surtout, par-delà le congrès aux cercles économiques où la méfiance et parfois même la suspicion à l'égard du gouvernement semble congénitale, ce qui est bien le paradoxe le plus étonnant de notre époque.

A l'ordre du jour figurait entre autres ces questions essentielles : discussion du rapport de gestion, politique de l'Union syndicale suisse, contrôle des prix et protection des locataires, deuxième révision de l'A. V. S., confirmation du prélèvement d'une cotisation extraordinaire décidée en octobre 1952 par la Commission syndicale,